CERHIIP - Centre d'études et de recherches d'histoire des idées et des institutions politiques

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CERHIIP - Centre d'études et de recherches d'histoire des idées et des institutions politiques. 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02030362

HAL Id: hceres-02030362

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030362

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de l'unité :

Centre d'Études et de Recherches en Histoire des Idées et des Institutions Politiques

CERHIIP

Sous tutelle des Établissements et organismes :

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Pour le HCERES,[1]	*Au nom du comité d'experts,*[2]
Michel Cosnard, président	M. Marcel Morabito, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

[1] Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

[2] Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Centre d'Études et de Recherches en Histoire des Idées et des Institutions Politiques
Acronyme de l'unité :	CERHIIP
Label demandé :	EA
N° actuel :	2186
Nom du directeur (2016-2017) :	M. Éric GASPARINI
Nom du porteur de projet (2018-2022) :	M. Éric GASPARINI

Membres du comité d'experts

Président : M. Marcel MORABITO, Sciences Po, Paris

Experts :

M^me^ Niki ALOUPI, Université de Strasbourg

M. Grégoire BIGOT, Université de Nantes (représentant du CNU)

M^me^ Pauline TÜRK, Université Nice Sophia Antipolis

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. David KREMER

Représentant des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Pierre CHIAPPETTA, Aix-Marseille Université

Directeur de l'École Doctorale :

M. Éric GASPARINI, ED n° 67, École Doctorale « Sciences juridiques et politiques »

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Fondé en 1985 par M. Michel GANZIN, le Centre d'Études et de Recherches en Histoire des Idées et des Institutions Politiques (CERHIIP) a été reconnu comme Équipe d'Accueil (EA 2186) en 1996. Ce label a toujours été renouvelé. Le CERHIIP est une unité de recherche mono-équipe de la faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille Université.

Ses locaux sont situés dans les locaux historiques de la faculté, au 3 avenue Robert Schumann à Aix-en-Provence, bureau 305.

Équipe de direction

Le CERHIIP est dirigé par M. Éric GASPARINI et compte deux directeurs adjoints : M. Christian BRUSCHI et M. François QUASTANA.

Nomenclature HCERES

Domaine scientifique : SHS Sciences humaines et sociales

Domaine disciplinaire : SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux

Sous-domaine disciplinaire : SHS2_1 Droit

Domaines d'activité

Histoire du droit, Histoire des idées politiques

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2016	Nombre au 01/01/2018
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	14	14
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (BIATSS Titulaires)	1	1
N4 : Autres chercheurs et enseignants-chercheurs (MCF associés)		
N5 : Chercheurs non titulaires		
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche) y compris les ATER		
N7 : Doctorants	43	
TOTAL N1 à N7	**58**	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	10	

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2012 au 30/06/2016
Thèses soutenues	18
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	
Nombre d'HDR soutenues	

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Le CERHIIP est une petite unité du fait de son caractère monodisciplinaire en Histoire du droit. L'Histoire du droit est d'ailleurs elle-même une discipline restreinte au vu du nombre de ses enseignants-chercheurs en France et à l'étranger. Peu d'universités comptent en leur sein, comme celle d'Aix-Marseille, une équipe de recherche consacrée à cette discipline fragile, mais essentielle à la connaissance et à l'enseignement du droit.

Au sein de cette sphère scientifique, le CERHIIP jouit d'une excellente notoriété et d'un grand rayonnement. En témoigne un taux de publication très élevé ces cinq dernières années. Non seulement chaque membre de l'unité publie individuellement à un rythme soutenu, mais en outre cette équipe d'accueil témoigne qu'elle est bien une équipe au plein sens du terme du fait de ses publications collectives, notamment dans le cadre de colloques internationaux qu'elle organise chaque année.

La politique scientifique de l'unité prend forme dans ses activités de recherche orientées autour de deux thèmes principaux :

- Pensée politique et droit. Dans le cadre de ce thème qui réunit l'Histoire des idées politiques et l'Histoire du droit et des institutions, l'équipe a investi les sujets suivants : l'Histoire de la théorie de l'État, l'étude des grands concepts juridico-politiques et l'Histoire de l'idée républicaine en Europe.

- Histoire du droit colonial. Ce thème est devenu l'un des deux piliers de la recherche du CERHIIP depuis une dizaine d'années suite au rapprochement opéré avec l'UMR (Unité Mixte de Recherche) « Dynamiques du Droit » de Montpellier.

Le CERHIIP a su développer les partenariats et réseaux aussi bien au plan national qu'international durant ces cinq dernières années. Il continue d'être incontestablement une référence en France pour ce qui concerne son domaine de prédilection, à savoir l'Histoire des idées politiques. Il a par ailleurs su élargir ses domaines comme en témoigne un nouveau thème consacré à l'Histoire du droit colonial.

Le CERHIIP dispose d'une solide gouvernance et favorise le travail collectif. Le renouvellement des générations, suite au départ à la retraite de son fondateur, a été bien mené.

Le CERHIIP s'articule fortement sur une offre de formation, le cursus M1 et M2 Histoire du droit, qui comporte une option professionnelle et une option recherche. En outre, il obtient régulièrement des contrats doctoraux au sein d'une école doctorale où les juristes des autres discipines dominent pourtant en nombre.

Le CERHIIP gagnerait sans doute à élargir le spectre de ses chercheurs en intégrant des chercheurs CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique) et des post-doctorants. Il gagnerait surtout à se développer par le biais de contrats de recherche ambitieux, du type Agence Nationale de la Recherche (ANR) ou European Research Council (ERC). En toute hypothèse, afin d'être soutenu dans son action, il mériterait de voir son encadrement administratif substantiellement renforcé, notamment afin que les chercheurs titulaires et les doctorants puissent à nouveau profiter pleinement de la précieuse bibliothèque historique de l'équipe d'accueil et qu'ils puissent en moderniser le fonctionnement.